

Bulletin de l' ASSOCIATION
départementale pour la SAUVEGARDE
des CHAPELLES
et CALVAIRES



N°51 - juin 2018

de l' Ajou



Un reliquaire du Louvre
Voir explication en 4^e de couverture

Le mot du Président

Chers Amis,

Comme vous avez pu l'entendre lors de notre Assemblée Générale, nous avons, cette année, terminé et commencé divers chantiers sur notre territoire angevin. Cela montre le dynamisme de l'ASCCA mais aussi les grands besoins de notre petit patrimoine cultuel. Alors, permettez-moi de tirer la sonnette d'alarme.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir la mise en péril de multiples domaines qui font la richesse, la force et le rayonnement de notre pays.

Aussi, je vous invite, comme nos prédécesseurs, à vous lever et à agir davantage pour sauver les richesses qui sont à la portée de notre main. Elles nous sont confiées, c'est pourquoi cet appel est adressé à chacun de nous en particulier. Etant tous concernés, soyons donc attentifs et ayons à cœur de sauvegarder ce qui rappelle notre Chrétienté.

Alors, retroussons nos manches et recherchons autour de nous, même à travers les journaux, nos petits monuments en péril dans nos quartiers urbains, nos villages ou nos campagnes. Motivons les propriétaires et les mairies. Puis, leur beauté retrouvée, ces témoins de la mémoire de notre foi seront, à nouveau, source de méditation, de prière, de présence du Seigneur au détour d'un chemin...

Enfin, attirons dans ce mouvement, de nouveaux adhérents, ils assurent l'avenir de notre association et augmentent sa force. Comme nous, ils découvriront avec enthousiasme et même émotion, la joie de redonner vie à nos saintes racines.

Merci pour tout le travail déjà accompli grâce à vous, chers amis. Vous nous savez toujours à votre écoute pour œuvrer ensemble à la résurrection de notre petit patrimoine religieux.

Prince de Béthune

MEMBRES DU COMITÉ DE NOTRE ASSOCIATION

Présidents d'honneur

Monseigneur DELMAS, Évêque d'Angers
Monseigneur DEFOIS, Archevêque émérite de Lille
S. Em. le Cardinal POUPARD

Président

Prince de BÉTHUNE HESDigneUL
Princesse de BÉTHUNE HESDigneUL
Madame Sophie de CONIAC

Conseillers

Madame Catherine SART
Monsieur Claude CLÉMENSAT
Monsieur Christian HAYE

Abbé Bertrand CHEVALIER
Monsieur François COMTE
Monsieur Étienne VACQUET

Monsieur Yves CADOU
Monsieur Gatien FOUQUÉ

RESPONSABLES DES RÉGIONS

Anjou (M & L)

Prince de BÉTHUNE HESDigneUL, Château du Pin-en-Vallée – 49250 Fontaine-Guéris
chateaulpev@gmail.com

02 41 44 60 64

Saumurois

Monsieur Christian HAYE, 2 avenue Jean Mermoz,
49400 St Hilaire-St Florent
chhaye@laposte.net

02 41 50 40 11

Segréen

Madame Catherine SART "Le Bois de la Source"
49440 Challain la Potherie
catherine.sart@orange.fr

02 41 94 16 07

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 -- SIRET 739 119 00019 -- APE 8499Z

LES COTISATIONS

Elles sont fixées à 20 €, payables en début d'année, et nous sont plus que jamais indispensables.

Membre bienfaiteur : à partir de 35 €, un reçu vous sera envoyé, permettant une **réduction d'impôt de 66 % du montant de ce don dans la limite de 20 % du revenu imposable**.

Paiement par chèque bancaire à l'ordre de l'Association de Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou.
Correspondance :

ASCCA Château du Pin-en-Vallée 49250 Fontaine-Guéris Tél. : 02 41 44 60 64 @mail : chateaulpev@gmail.com

La « Vraie Croix » de Baugé : Croix d'Anjou ou Croix de Lorraine ?

« La Croix de Lorraine n'existe pas ! » (Louis de Farcy, 1903)

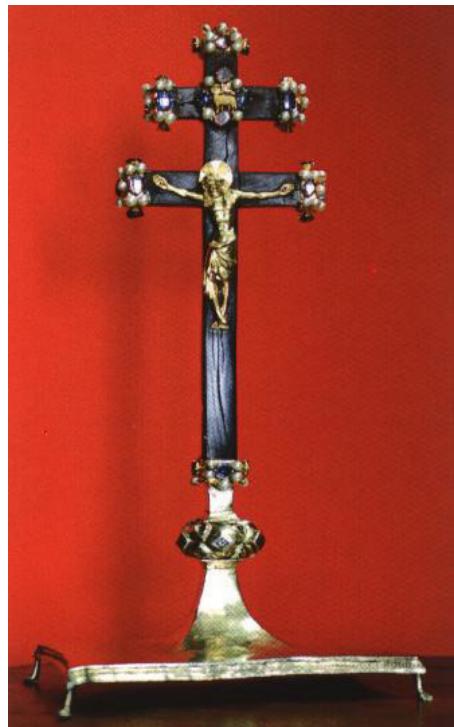
Quel voyageur, de passage à Baugé, pourrait se douter que la petite ville du nord-est du département de Maine-et-Loire recèle en ses murs un objet dont l'image, au cours de la seconde guerre mondiale, s'est fait connaître du monde entier ? Elle fut en effet, par la volonté du chef des Forces françaises libres, sous le nom de "Croix de Lorraine", le symbole de la résistance française à l'occupant et de la défaite consécutive pour l'idéologie nazie !

Présentation de la “Vraie Croix” de Baugé.

La relique, pieusement conservée dans la Chapelle des Incurables à Baugé, se présente en effet sous la forme d'une croix à double traverse richement décorée ; elle est considérée par la tradition comme étant un morceau de la croix sur laquelle Jésus, le Christ, fut cloué et suspendu après son jugement et le supplice de la flagellation. Cette représentation (à double traverse) est loin d'être exceptionnelle. Autrefois appelée "Croix de Jérusalem", on la rencontre dès les premiers siècles de l'ère chrétienne dans des mosaïques byzantines et aujourd'hui encore chez les chrétiens de confession orthodoxe. La traverse supérieure n'est autre que le rappel du "*titulus*" identifiant le condamné, rédigé par Ponce Pilate en trois langues : latin, grec, hébreu.

Cette relique, déposée depuis bientôt deux cent-trente ans dans la chapelle de l'Hospice des Incurables à Baugé, est constituée d'une partie en bois de chêne (*quercus*) de 27 cm de haut et d'un peu plus de 104 cm³, ce qui en fait la deuxième en France par le volume². Un Christ d'or fin est fixé sur chacune de ses deux faces et porte la couronne d'épines, ce qui suggère qu'il a été placé après 1239, date d'arrivée en France de cette précieuse relique rapportée d'Orient par saint Louis et pour laquelle fut construite la Sainte-Chapelle de Paris, consacrée en 1248. Au-dessus de ces deux images du Christ, à hauteur de la traverse supérieure, figurent d'un côté la colombe du Saint Esprit et de l'autre l'Agneau divin portant une croix surmontée d'un oriflamme³. La croix est engagée dans un large pied de vermeil mais peut en être facilement retirée pour les présentations publiques. Les extrémités sont droites et non tréflées ou pattées. L'ensemble est richement décoré de pierres précieuses (corindons de Ceylan : 36 rubis et saphirs et un grenat) et de perles.

Nous verrons plus loin les circonstances de cet enrichissement.



2 La relique conservée à Notre-Dame de Paris (anciennement à la Sainte-Chapelle) a un volume de 220 cm³.

3 Il est à noter que ce dernier motif se rencontre au XIII^e siècle sur un vitrail de la cathédrale de Bourges et dans la tapisserie de l'Apocalypse de Louis I^r d'Anjou, de 1377, mais immolé.

Origine de la Croix.

La crucifixion du Christ entouré de deux bandits eut probablement lieu le 9 avril de l'an 30 (Vendredi Saint). Par la suite, et pendant de longues années, on ne parle plus de la Croix bien que, malgré les persécutions, les premiers chrétiens adoptent ce symbole. De même, saint Paul veut se glorifier dans la Croix (épître aux Galates 2, 19. 5, 11. 6, 14). Et, au II^e siècle, Tertullien affirme que les chrétiens sont "les religieux de la Croix". En 313, Constantin le Grand devient empereur de l'Orient et de l'Occident et réside à Constantinople. Peu avant de mourir en 328, sa mère Hélène fait exécuter des fouilles (327) sur le Golgotha (le "lieu du Crâne"), là où s'était déroulée la Crucifixion ⁴. On trouve trois croix ; celle de Jésus est identifiée par le *titulus*, comme l'attestent saint Ambroise et saint Jean Chrysostome (ou un miracle, selon d'autres). De cette dernière, on fait trois parts : une pour Jérusalem, une pour Rome et une pour Constantinople. Lors du sac de Constantinople, en 1204, les Croisés récupèrent les reliques qui s'y trouvent et Baudoin II, roi de Jérusalem, à court d'argent, cédera à saint Louis la Couronne d'épines et trois croix doubles, une trentaine d'années plus tard.

La Croix de La Boissière.

Parti pour la VI^e Croisade en 1239, le baron Jean II d'Alluye, qui possédait les fiefs relativement voisins de Baugé, Châteaux (de nos jours Château-la-Vallière) et Saint-Christophe, revenait au pays trois ans plus tard porteur de nombreux trésors glanés en chemin. Parmi eux, un morceau de la Croix du Christ qui lui avait été remis en l'île de Crète comme présent (mais plus vraisemblablement acheté) de l'évêque d'Hiera Petra, Thomas, qui l'avait, dit-on, pris en affection. Jean d'Alluye s'était mis en effet, sur le chemin du retour, au service de la République de Venise qui l'avait envoyé en Crète. La relique avait fait partie du trésor de Sainte-Marie-Evergete et avait été donnée à Thomas par le patriarche de Constantinople. Comme Jean entretenait des relations étroites avec les cisterciens de La Boissière, il fit don de son trésor à l'abbaye en la fête de l'Invention de la Sainte Croix de 1244 (3 mai à cette époque). En réalité, la Croix fut acquise pour la somme considérable de 533 livres tournois ⁵ et notre baron fonda trois lampes qui devaient brûler jour et nuit devant elle moyennant 60 sous tournois.



Gisant de Jean II d'Alluye

4 Et, sur un lieu très proche présumé être celui du tombeau du Christ, on édifiera en 335 la basilique de la Résurrection.

5 Environ cent mille euros actuels ! Soixante sous équivalent donc à 450 euros. Cependant, ces chiffres peuvent varier de façon considérable selon les bases de comparaison adoptées : équivalence en métal précieux, panier de la ménagère, salaire d'un ouvrier...

Cette abbaye, édifiée dans un lieu nommé *Buxeria* (endroit où pousse le buis), en la paroisse de Denezé-sous-le-Lude, était depuis 1131 fille de l'abbaye cistercienne normande de Savigny.



La possession d'une telle relique était source d'importants revenus fournis par les innombrables pèlerins de passage⁶. Un siècle plus tard, au moment de l'acquisition de la relique, elle devait abriter environ 300 moines et sa prospérité conduira à l'exemption de la juridiction épiscopale. Pour éviter l'afflux des pèlerins dans leur église, ces moines firent construire vers la fin du XIII^e siècle, sur un lieu élevé et proche, une chapelle votive à quatre travées et chevet plat, selon les canons du style gothique angevin ; si elle avait été édifiée par un descendant de saint Louis, ce qui était le cas de Louis I^{er} d'Anjou, on aurait pu la qualifier de "Sainte Chapelle", à l'instar de la douzaine qui fut construite dans le royaume : elle existe encore !

Ci-contre : la chapelle de La Boissière

Très convoitée, la Croix fait plusieurs allers et retours entre La Boissière et Angers.

Au début de la guerre de Cent-Ans, vers 1357-1359, des bandes de pillards⁷ investissent la région (les "Tard Venus") et la croix de La Boissière est transférée chez les dominicains d'Angers, puis au château par une mesure de sécurité souhaitée par Louis I^{er} d'Anjou. Peut-être le nouveau duc apanagé d'Anjou avait-il eu la tentation de la conserver en son fief ? Il semblerait pourtant qu'en 1365 on la trouve à Paris et que ce soit grâce à son frère Charles V qu'elle reçoit à ce moment son ornementation. En même temps, celui-ci fait un don important aux moines de La Boissière pour fonder des messes à perpétuité. Valois de la lignée de saint Louis, Charles le Sage édifiera sa "Sainte Chapelle" à Vincennes à partir de 1379. N'aurait-il pas été tenté, lui aussi, d'acquérir la Vraie Croix pour valoriser son œuvre ? Mais, justement parce qu'il était sage, il se contentera de prélever des reliques de la Passion sur l'île de la Cité et rendra la croix à l'Anjou de son frère ! La croix revient donc dans sa province, mais la guerre franco-anglaise reprenant de plus belle, elle restera au château. C'est alors que s'organise une dévotion nouvelle et que Louis I^{er} juge opportun de créer un Ordre de la Croix, sûrement avant la confection de la tapisserie de l'Apocalypse, c'est-à-dire avant ou vers 1377. Dans celle-ci, en effet, chaque pièce est introduite par un personnage surmonté de deux anges dont l'un porte un étendard marqué de l'Ordre de la Croix (celui de l'autre ange est aux armes d'Anjou ancien). Il est vraisemblable enfin que Louis I^{er} aurait aimé transférer l'abbaye de La Boissière à Angers, ce qui lui permettait de conserver la croix dans la chapelle de son château. Son vœu ne sera pas exaucé : il meurt en Italie en septembre 1384. De toute façon, ce projet se heurtait à la règle cistercienne qui veut que les abbayes de l'ordre soient préservées du tumulte des villes !

6 À l'époque médiévale, la relique de la Croix est forcément la plus désirée mais les reliques des saints, vénérées par les pèlerins, sont aussi source de revenus utilisés pour la construction d'églises, de chapelles... ou leur embellissement. Parmi les reliques, celles de la Croix sont qualifiées de "vivifiantes" par le concile de Nicée II en 787. Placés dans le chœur d'une église, ces "sanctuaria" ont donné à cet espace le nom de "sanctuaire".

7 L'abbaye du Loroux, sur la paroisse de Vernantes, sera détruite à cette époque.

Sous Louis II, la relique reste encore une quinzaine d'années à Angers avant d'être replacée dans sa chapelle votive (vers 1400), à la grande joie des habitants du Baugeois, et surtout des moines : les pèlerins vont revenir, avec les revenus qui les accompagnent...

Las ! À partir de 1420 et du traité de Troyes, les troubles reprennent : Henri V de Lancastre et le pauvre roi fou Charles VI se disputent le trône de France ! La croix, avec les moines cette fois, repart pour Angers. Heureusement, Yolande d'Aragon, épouse de Louis II depuis 1400, tient les rênes et protège le dauphin Charles (futur Charles VII). Elle poursuivra d'ailleurs pour lui sa mission tutélaire, avec ses précieux conseils, jusqu'à sa mort en 1442. Elle saura aussi se rendre utile à la direction du duché d'Anjou tandis que son époux puis son fils aîné Louis III sont fort occupés aux affaires du royaume de Naples...

Duc d'Anjou à la mort de son frère en 1434, René —dit le “bon Roi René”— a 25 ans ; il abandonne les expéditions italiennes pour s'occuper de l'Anjou, de ses autres possessions et de ses passions. Il obtient du pape Calixte III Borgia une bulle d'indulgences (10 ans et 10 quarantaines) pour La Boissière, qui a subi de grands dommages en ces temps troublés : la nef de l'église, ainsi que le cloître, sont détruits et les 14 moines restants sont sans revenu. Pour obtenir indulgence, les pèlerins doivent venir prier certains jours et à certaines conditions mais, si l'on ne peut les remplir, on peut s'acquitter d'une aumône et bénéficier ainsi de la grâce de l'indulgence⁸ ! C'est aussi René qui fera revenir la Croix à l'abbaye en 1456. Le duc aime la Croix et la fait représenter au col des aigles de ses armes, sur son argenterie et ses monnaies. Il fait transporter (1476) la tapisserie de l'Apocalypse en son château de Baugé, qu'il a fait construire sur les anciens remparts de la ville et dont les hautes fenêtres gothiques à double traverse évoquent irrésistiblement l'image de la “Vraie Croix”. Puis il lègue croix et tenture à la cathédrale d'Angers (avec l'approbation du roi), après sa mort qui survient en 1480 (la croix devant rester cependant dans sa chapelle votive). Louis XI voit alors son rêve se réaliser : le duché d'Anjou s'unit pour toujours au royaume de France.

Le XVIII^e siècle, avec l'arrivée des abbés commendataires, sera celui de l'abaissement inexorable de La Boissière. Au milieu du siècle, il n'y a plus que trois moines, et le renom de la croix double s'estompe. Adoptée à Chaloché, la réforme de la Trappe de 1664 n'a pas atteint notre abbaye, dont les bâtiments, sauf l'église et le cloître, ont pourtant été réparés : ce sont les ailes est et sud qu'on peut voir encore de nos jours. Trois cloches ont même été installées ! Le protestantisme a porté aussi de rudes coups au monachisme, ainsi que les “humanistes” du XVI^e siècle, même si La Boissière est restée à l'écart des destructions huguenotes. Le retour de la piété, au XVII^e siècle, n'a pas ramené non plus les seigneurs ni l'élite bourgeoise vers la sainte relique. De plus, La Boissière n'est plus maintenant qu'un prieuré dépendant de Chaloché. Son prieur, Antoine Roussereau, s'en plaint en ces termes en 1732 : « Les grands et les petits de ce temps cy ont [...] grand tort de ny avoir point de dévotion. »



Le bon Roi René

⁸ Avec une mauvaise foi certaine et une désinvolture non moins coupable, Jean Calvin, dans son *Traité des indulgences*, affirme au sujet des reliques de la Croix : « Avisons-nous combien il y en a de pièces par tout le monde. [...] Si on vouloit ramasser tout ce qui s'en est trouvé, il y en auroit la charge d'un bon grand basteau. » Or, vers 1870, un certain Renault de Fleury réalise un inventaire et calcule que le total n'atteint pas quatre décimètres cubes ! Même en tenant compte des nombreuses disparitions depuis l'époque de Calvin, il n'empêche que la différence est très excessive !

Survient le temps de la Révolution. Le décret prescrivant l'inventaire des "nouveaux biens nationaux" est publié à Denezé le 20 décembre 1789 et cet inventaire est adressé à l'Assemblée le 28 février suivant. Il mentionne « la relique de la vraie croix montée en pierres » dont seul « un connisseur [...] puisse apprécier sa valeur », ainsi qu'une liasse de « plusieurs titres en parchemin » la concernant. Les quatre moines qui habitent encore La Boissière acceptent alors la proposition du Directoire de se « retirer où bon [leur] sembleroit pour y jouir de la pension accordée aux religieux ». La Vraie Croix (ou plutôt le décor qui l'entoure) est évaluée à 400 livres⁹, et l'on fait savoir que la Supérieure des Incurables de Baugé est prête à verser cette somme si on lui abandonne cette croix pour sa chapelle. Les moines quittent définitivement La Boissière le 1^{er} octobre 1790.

La translation de la Vraie Croix en 1790.

Le 30 septembre 1790, la Vraie Croix et les objets sacrés (dont des liasses de documents, 15 pièces) de La Boissière sont transférés à la sacristie de l'église paroissiale de Baugé, dont le prieur-curé est René Bérault. C'est avec son soutien qu'en 1784 Anne Hardouin de La Girouardière avait fondé la Congrégation des Filles du Sacré-Cœur de Marie et l'Hospice des Incurables. Au moment même où l'Assemblée Nationale allait décréter la suppression des vœux monastiques ! Deux semaines plus tard, Anne apporte au District la somme estimée pour la Vraie Croix au nom de l'hospice qu'elle dirige, avant que le Département, craint-elle, n'ordonne son transfert à Angers. Somme à laquelle elle ajoute les soins gratuits pour deux incurables de Denezé. L'évêque, Michel de Lorry¹⁰ accepte, ainsi que le Département : la Nation a besoin d'argent ! On prend quand même des précautions : pour conjurer le risque d'accusation de simonie, il est précisé qu'il s'agit là d'un don patriotique !

Enfin, le 17 octobre, qui tombe un dimanche, et qui est aussi la fête des stigmates de saint François d'Assise, la croix de La Boissière, devenue Croix de Baugé, est transportée en grande pompe à la chapelle des Incurables. Les ostensions de la relique devront avoir lieu à l'anniversaire de la translation (ou un dimanche proche) et le deuxième vendredi de chaque mois. Plus les deux fêtes de la Croix (3 mai et 14 septembre), et du Mercredi Saint au Jour de Pâques inclus.

Tout ne sera pas absolument limpide pour autant. Dès le printemps 1791, en effet, on a senti une sourde hostilité des gardes nationaux vis-à-vis du clergé et de la religion. La plupart des prêtres du Baugeois sont réfractaires à la Constitution civile du clergé, à commencer par le prieur-curé René Bérault qui est exilé, puis incarcéré à Angers. Libéré, il s'abrite à l'Hospice des Incurables, où il va mourir en août 1794. Ce refuge, propriété d'Anne de La Girouardière, qui n'a pas encore prononcé de vœux de religion, reste un asile relativement sûr pour la Croix et pour plusieurs prêtres réfractaires.



Anne de la Girouardière

9 De l'ordre de 3000 euros actuels.

10 Michel-François de Couët du Vivier de Lorry, évêque d'Angers depuis 1782, dut s'exiler à Paris puis à Évreux et fut remplacé en 1791 par l'évêque constitutionnel Hugues Pelletier, qui abandonna rapidement son siège. Il revint à Angers, où il fut toléré par les autorités, en 1793 et jusqu'en 1802, quand il fut nommé à La Rochelle. Il mourut en 1803 à 76 ans.

À force de ruses diverses, les visites domiciliaires insistantes n'aboutiront jamais ! C'est au cours de cette période que plusieurs prélèvements —les derniers, semble-t-il¹¹— furent effectués sur la Croix, consentis par Mademoiselle de La Girouardière elle-même au profit de personnes dont elle s'estimait redevable.

Enfin, la messe fut régulièrement célébrée à la chapelle durant la tempête révolutionnaire.

En 1857, Mgr Guillaume Angebault exprime, au sujet de la Croix, le souhait de la « faire connaître et vénérer de plus en plus ». Il interdit en même temps tout prélèvement futur. Et, en septembre 1862, le pape Pie IX concède, six fois l'an, une indulgence plénière aux visiteurs de la Vraie Croix. En 1870, Mgr Charles Freppel devient évêque d'Angers. D'origine alsacienne, il ressent plus que tout autre la défaite de 1871 et veut que la célèbre relique soit mieux connue. Il fait rédiger une notice par le chanoine Jean-Baptiste Barraud¹² et, les 14 et 15 septembre 1874, pour la fête de l' “Invention de la Sainte Croix”, un grand pèlerinage diocésain, voulu par lui, conduit six évêques et trois cent-cinquante prêtres, accompagnés d'une foule immense, vers la Vraie Croix de Baugé¹³ !

Croix d'Anjou ou Croix de Lorraine ?



Avant de répondre à cette question, il nous faut éliminer d'entrée de jeu toute identité ou ressemblance avec la croix à double traverse attribuée à la fin du XVIII^e siècle aux archevêques et précédemment au pape. Il ne s'agit pas non plus de la croix de Hongrie ou croix de saint Étienne. Celle-ci présente des extrémités pattées et, dans l'écu où elle apparaît, la croix est blanche et le champ rouge (“de gueules”). Bien que le Roi René ait eu droit à la croix de Hongrie comme héritier de Jeanne II en 1435, celle qu'il place sur ses armoiries ou dans son Livre d'heures est toujours de couleur noire (“de sable”) proche de celle du bois de cette croix : “croix double de sable, orlée d'or, sur champ de sinople” (vert) ; et ses extrémités sont droites.

Comme pour l'Ordre de la Croix créé par Louis I^r d'Anjou et dans les scènes de la tapisserie de l'Apocalypse, dont nous avons parlé plus haut. Et comme sera plus tard l'insigne de l'Ordre de la Libération créé le 16 novembre 1940 à Brazzaville par le général De Gaulle sous le nom de “Croix de Lorraine”¹⁴ !...

11 Sauf celui de 1803, sur la traverse supérieure, aux fins d'analyse du bois.

12 La Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois possède un exemplaire de cette notice.

13 Cf. *La Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, n° 58 du 20 septembre 1874, pp. 915 sqq.

14 Le vice-amiral Émile Muselier, dont le père était lorrain, fit placer la croix de Lorraine sur le pavillon de beaupré des navires de la France libre (pour les distinguer de ceux du gouvernement de Vichy) dès juillet 1940 et proposa au général De Gaulle de faire de cette croix le signe de ralliement des Forces françaises libres, par opposition à la croix gammée, « la caricature de la Croix » selon le pape Pie XI... Il semble bien d'ailleurs que le général De Gaulle, l'amiral Muselier et quelques officiers aient été mis au courant de l'origine de la pseudo-“Croix de Lorraine” et qu'ils aient pu lire des documents concernant la “Vraie Croix” de Baugé, notamment la notice Barraud, qui leur avait été prêtée.

Il semblerait en fait que la controverse Anjou-Lorraine date de la deuxième moitié du XIX^e siècle. La croix double, qui aurait été apportée en Lorraine par René d'Anjou, était devenue l'emblème de son petit-fils René II, le vainqueur à Nancy de Charles le Téméraire, pour célébrer sa victoire. Sauf que René II n'avait pas compris le symbolisme de la croix de couleur noire : celle de son blason était d'or !

Après la défaite de 1871, la croix double, qui figurait déjà sur les rosaces de la cathédrale de Metz depuis le XVI^e siècle, devint le symbole de la ville annexée à la Prusse. Une croix double brisée fut déposée en 1873 sur l'autel de la basilique Notre-Dame-de-Sion. Et, en 1920, c'est Maurice Barrès qui, devant 30 000 Alsaciens-Lorrains rassemblés, rapprocha les deux fragments en les fixant sur une palme d'or où étaient inscrits les mots : « C'est pour toujours ! ».

Remarquons aussi que, durant la seconde Guerre mondiale, l'Hospice des Incurables de Baugé a toujours été préservé de toute destruction, qu'il ne fut jamais évacué ni occupé, et ce malgré le bombardement de 1944, qui fit d'ailleurs peu de dégâts.

Au début des années 1950, la croix de Baugé fit encore quelques voyages à Angers : à la cathédrale et à la chapelle du château, dont la clef de voûte porte sa reproduction. Ceci à la demande de l'évêque, Mgr Chappoulie et, sans doute, pour répondre au désir de nombreux Angevins qui l'eussent bien vue exposée à demeure dans cette chapelle restaurée ! Souhaitons pourtant qu'elle reste toujours dans l'humble abri du sanctuaire de Baugé, où ses religieuses-gardiennes, Filles du Sacré-Cœur de Marie, et leurs pensionnaires âgés ou malades peuvent venir, de jour comme de nuit, la vénérer et être consolés en offrant le sacrifice de leurs souffrances !

Gatien Fouqué

Sources principales :

- ✚ Jacques Cambell, o.f.m. *Essai sur la Vraie Croix de Baugé*, (Filles du Sacré Cœur de Marie, Baugé, 1959).
- ✚ Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et Loire* (2^e éd.) 1965, t. I, p. 415 sq.



Chapelle « Saint-François d'Assise » du Bois-Garnier en La Boissière-sur-Evre

La Boissière-sur-Evre, petit village des Mauges (420 habitants), aujourd'hui commune déléguée de Montrevault-sur-Evre, à 10 kilomètres au sud de la Loire et du Liré de Joachim du Bellay, ne compte plus, hormis le Bois-Garnier, un seul bâtiment antérieur à la Révolution. L'église elle-même, incendiée en ce funeste été 1794, consolidée sous l'Empire, fut reconstruite, à l'initiative de Monseigneur Freppel, en 1884.

L'ancienne maison seigneuriale de La Boissière, entourée de verdure, à l'écart du village, est située en direction de Bouzillé. Longtemps propriété de l'influente famille de Lescu, le modeste domaine, ramassé autour du logis, comportait chapelle, ferme, douves, pigeonnier.

L'oratoire, mentionné dès le XVII^e siècle, à l'occasion de deux mariages en janvier 1670 (1), fut restauré par le seigneur du Bois-Garnier, Jeanne de Lescu, comtesse de Poulpiquet, et bénit le 13 mai 1781 (2) par le sous-prieur de l'abbaye mauriste de Saint-Florent-le-Vieil (la paroisse relevait du territoire de l'abbaye, d'où son nom de « La Boissière-Saint-Florent » jusqu'en 1883). Dom Jacques Eusèbe de Casan, l'ayant trouvé « propre, commode, et décemment orné pour y offrir le saint sacrifice de la messe », procède à sa bénédiction, « en présence d'un grand nombre de personnes de distinction ».

Incendié par la colonne du général Cambray le 7 juin 1794 -19 prairial an II (3), l'édifice est témoin d'une histoire sanglante, la population alentour est massacrée, ainsi que le relate le registre paroissial clandestin heureusement conservé. Reposent en effet, à moins de vingt mètres de là, dans le « jardin » du Bois-Garnier, aujourd'hui encore potager, sept corps « massacrés par les féroces et incendiaires républicains (4) ».

Le Bois-Garnier, vendu nationalement en 1799, vivote, en ruines durant quatre-vingts ans. C'est Madame de Kersabiec, comtesse de La Selle, qui restaure le domaine à la fin du XIX^e siècle, transforme la



chapelle en habitation et en grenier, dotée alors d'un escalier intérieur de bois, d'un mur obéant l'ancien chœur, et d'un plancher. Les baies furent alors en partie détruites et occultées, la porte d'entrée murée, deux autres portes ouvertes, tandis que les deux niches étaient partiellement bouchées et bûchées. La toiture fut abaissée et modifiée, le sol maçonné...

Le bâtiment fut allongé en deux étapes, formant depuis symétrie avec les granges et l'étable lui faisant face. D'anciennes douves, qui bordaient encore la chapelle sur le cadastre de 1833, furent comblées vers 1880.

Habitée jusque dans les années 1980, la chapelle, pourtant rare témoignage d'un édifice religieux antérieur à la Révolution dans les Mauges, avait donc bien souffert...

Profondément attachés à l'Anjou et aux Mauges (la « Vendée angevine »), sensibles à ce discret oratoire qui se révélait peu à peu au hasard des sondages, aux bribes de son histoire glanées dans les archives paroissiales et privées, au vocable de « François d'Assise » sous l'invocation duquel elle est placée

—« clin d'œil » au Pape actuel — les propriétaires ont fait le choix de restaurer sobrement l'édifice, assurés de l'appui de l'ASCCA et des conseils de l'Architecte des Bâtiments de France D. Latron œuvrant au titre de la Fondation du Patrimoine.

C'est par suite de sondages successifs que fut décidée la restauration: sous les crépis dégradés, plusieurs indices se faisant jour ; nous avons alors rouvert l'ancienne porte, dégagé les baies, détruit le mur et la cheminée qui séparaient le chœur de la nef, dégagé les niches (une partie des moellons utilisés provenaient des corniches bûchées), retiré le plancher, les solives, et l'une des deux poutres, qui prenait appui dans la maçonnerie occultant les baies, puis tronçonné la seconde, non sans la doter auparavant de deux pilastres de soutien en tuffeau.

La reprise des deux baies a été engagée (Gilles Leroux, Tailleur de pierre). L'une, abîmée par l'introduction d'une poutre soutenant le plancher, nécessitait des travaux relativement simples, tandis que l'autre, très dégradée par le percement d'une fenêtre, a dû être refaite à l'identique. Elles ont été dotées de vitraux losangés monocolores dus au talent de Christian Baubreuil (Atelier du Vitrail).

Les deux portes ouvertes à la fin du XIXème pour desservir le logement du rez-de-chaussée, et donner accès à l'escalier menant au grenier ont été obturées, les façades extérieures retrouvant ainsi leur aspect originel.

Enfin, la belle porte murée, dont le dessin subsistait malgré des tuffeaux particulièrement abîmés, a été reprise, et dotée de sa porte en chêne (Loïc Boulain, Ebéniste).

Restera deux niches à restaurer, et puis une reprise des crépis et du sol.

Pour l'heure, une belle Vierge en calcaire du XVII^e veille sur les lieux.

L'ASCCA a apporté sa pierre, conséquente, à la renaissance de cette modeste chapelle ; qu'elle trouve ici l'expression de notre vive gratitude !

Caroline et Jean Seydoux



(1) — Registres paroissiaux AD 49

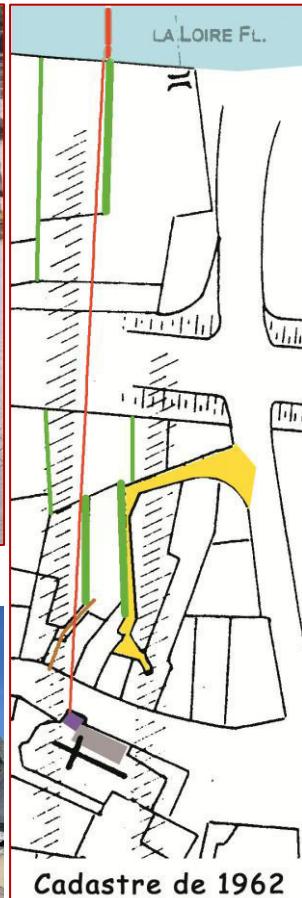
(2) — Idem

(3) — Les journées de juin 1794 furent fatales : Partie de Saint-Florent pour Clisson, la colonne des généraux Cambray et Delaage pilla, brûla et tua sur son passage ; massacres avérés par le registre paroissial clandestin (sept vieillards, femmes, enfants inhumés dans le jardin du Bois-Garnier), par les journaux de route de la colonne et par les demandes de pensions ultérieures.

(4) — Registre paroissial clandestin de La Boissière

Quand la Loire transforme une chapelle en église...

À Saint-Martin-de-la-Place, en 1989, les très basses eaux de la Loire mirent hors d'eau 420 poteaux qui s'avérèrent devoir supporter, en l'an 32 de notre ère, un chemin sur pilotis donnant accès à un pont. Ce chemin et le pont marquèrent de leur empreinte le paysage jusqu'à nos jours. Sur le cadastre de 1962 de la commune la direction en rouge du pont indique encore :



Son influence sur les limites des parcelles en vert, sur un petit chemin en jaune et un autre marron passant sous un porche et curieusement prolongé par un passage piéton ne conduisant à rien ! Sur le cadastre ci-dessous l'église St-Étienne, le cimetière (déplacé en 1833) et sa croix sont bien visibles. Mais au début du XIX^e siècle on pénétrait peut-être devant ce passage dans le cimetière. Au début du XVII^e siècle cette église n'était qu'une chapelle (grisée sur cadastre de 1962) construite sans doute près d'un lieu de passage ; le cimetière en était éloigné.



Voici l'histoire du malheureux village.

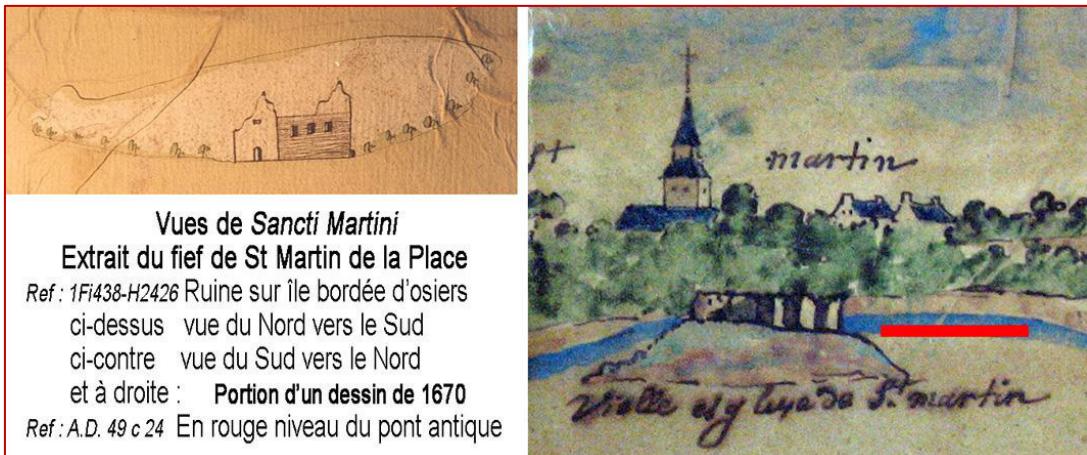


En 1066 l'église est désignée dans les textes par *Ecclesia Sancti Martini de Platea*. *Platea*, en latin « longue rue », est l'ancien nom du village. La voie praticable sur les pilotis et sur le pont est de 4,5 mètres de large et 300 mètres de long. Devoir y passer la Loire avait impressionné les Gallo-romains !

Où était donc Sancti Martini de Platea ? À Platea devenu au fil des ans Saint-Martin-de-la-Place mais pas sur la levée

comme aujourd'hui car le premier lieu de vie fut repris par la Loire. À partir du XII^e s. les levées furent construites dans l'espoir d'éviter les inondations du Val de Loire. Cet endiguement canalisa sable et eau ; le fond sableux monta de plusieurs mètres au cours du temps (6 m mesurés en 2012), les crues furent ainsi plus sévères, rendirent les lieux invivables et l'érosion les engloutit.

L'église et ses deux cimetières disparurent, les habitants montèrent sur la levée et la chapelle Saint-Étienne devint leur église. Aux Archives départementales deux dessins de *Sancti Martini* en ruines sont conservés.

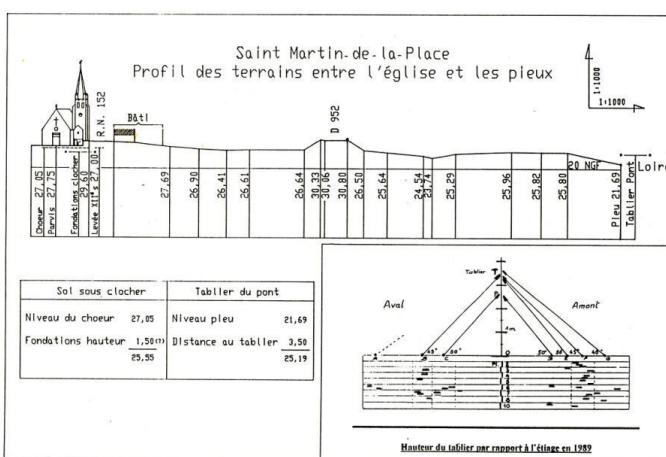


La dernière sépulture fut célébrée le 31 août 1637 puis l'évêque Mgr Henri Arnauld désacralisa les lieux et fit dresser un constat de vétusté en 1646. En fait depuis 1625 les habitants partaient...

Voici un petit dessin de l'ancien village dont l'habitat¹ s'étendait au dessus, à droite et en dessous. Des ossements furent trouvés dans les cimetières.

Tous ces lieux sont chargés d'Histoire et recèlent des énigmes que l'avenir éclairera peut-être. En effet les piles du pont n'ont pas été retrouvées car elles sont probablement sous le bâti actuel qui est privé.

Une question se pose au sujet du clocher daté de 1634 (en violet sur le cadastre de 1962). L'architecte n'est-il pas tombé par hasard sur un bon sol résistant car consolidé par les pieux battus par des gaulois ou des romains ?



Le clocher de Saint-Étienne serait alors fondé sur la culée nord du pont. Des pieux en Loire au sol de l'église François Derout, géomètre à Nantes, fit un relevé des niveaux avec un matériel sophistiqué et a consigné les résultats sur le plan ci-dessous.

En Anjou les habitants de Saint-Martin-de-la-Place eurent une vie des plus difficiles car, en outre, plusieurs ruptures de la levée inondant la vallée ruinèrent leurs pauvres biens...

Yves Cadou

1 – Tous les documents recueillis par Y. Cadou sont accessibles aux Archives départementales cote 1 J 5268 depuis octobre 2016.

Le calvaire des Cinq routes

L'histoire d'une croix de chemin ou celle d'un calvaire est rarement contée ; les archives sont muettes. En voici une qui apportera des précisions sur quelques travaux.

Sur une propriété privée, au carrefour de cinq routes reliant Étriché, Tiercé, Montreuil-sur-Loir, Baracé et, à travers la campagne, Daumeray fut érigé au siècle dernier un beau calvaire. Connu de tous, il devint le Calvaire des Cinq Routes.

En 2014 afin d'aménager là un carrefour giratoire de sécurité le Département a demandé aux propriétaires de lui céder une petite surface foncière pour permettre la réalisation des travaux. Un accord fut conclu.

Dans le cadre des négociations, le Département proposa de déplacer le calvaire et de prendre à sa charge une remise en état de ce monument qui nécessitait des travaux d'entretien.

Dès les premiers travaux de nettoyage des emprises les propriétaires ont souhaité y associer la reconstruction à l'identique de la terrasse présente sous le calvaire ainsi que la repose de 4 poteaux d'enceinte.

Les accords de vente ne comprenant que ce qui suit, terrasse et poteaux ne furent donc pas subventionnés :

- ✚ démontage du calvaire (socle en maçonnerie et croix)
- ✚ réparations et remise en peinture de la croix et du christ
- ✚ réalisation d'une plateforme empierre à l'identique de la terrasse présente sous le calvaire avec couverture d'un béton de propreté
- ✚ reconstruction du socle en maçonnerie y compris rejoints
- ✚ repose de la croix métallique sur son socle.

Le coût de réparation d'une épauleure située au droit des inscriptions gravées ainsi que la remise en peinture des lettres et dessins gravés sur le socle en maçonnerie vinrent s'ajouter.

Les propriétaires demandèrent l'aide de notre association pour faire reprendre la gravure du socle et le remplacement des poteaux d'enceinte sur terrasse. Une subvention de 1 500 € fut accordée avec une demande jointe de poser un géotextile sous la terrasse afin de réduire la prolifération des mauvaises herbes. Cette condition fut, hélas, oubliée et à l'automne 2017 les végétaux prospéraient...



LA CHAPELLE DE VERTU

Quelques mots sur l'histoire du site de Vertu. En ce lieu existe, depuis le XIV^e, un hôpital et un oratoire dédié à la Vierge sous le nom de Notre Dame des Vertus, qui s'est transformé avec le temps en Notre Dame de Vertu. À ce jour les recherches n'ont pas permis d'en connaître les fondateurs, plusieurs hypothèses, toutes plausibles, peuvent être émises : les moines de St Michel en l'Herm, fondateurs du prieuré, le curé de l'époque ou l'un des seigneurs de Coron.

On retrouve les premières traces écrites de son existence par les registres paroissiaux, qui nous relatent un mariage en 1632. Au début du XVIII^e on trouve des actes de sépulture mentionnant le décès à Vertu de personnes au service des pauvres et des malades de la paroisse. Dans le compte-rendu de la visite de Mgr Chamflour en 1723, on parle d'une école de filles tenue à Coron par Perrine Richou. On ne sait si cette école se situait à Vertu, mais en 1734 deux sœurs de la Sagesse sont envoyées à Coron pour le service aux malades et pour l'instruction des filles à Vertu.

C'était la première fois que des sœurs de la Sagesse partaient de St Laurent, elles seront présentes à Vertu jusqu'en avril 1793.

La loi du 18 août 1792 abolit les congrégations religieuses et les obligent à quitter les maisons religieuses qu'elles occupaient avant le 1^{er} octobre 1792, à l'exception des hôpitaux. C'est la raison de la présence de deux sœurs en 1793 à Vertu. Dès le début de la Guerre de Vendée en mars 1793, l'hôpital de Vertu sert à soigner les blessés vendéens. Le 11 avril 1793, lors d'une attaque sur le bourg de Coron par les républicains, le général vendéen Stofflet place à l'hôpital de Vertu trente blessés de son armée. Ils seront massacrés par les troupes républicaines du général Leygonnier, ainsi que les deux sœurs. L'une d'elle, sœur St Éloi, laissée pour morte survivra, elle décédera en 1794 à St Laurent sur Sèvre.

Ce même 11 avril 1793, une petite pensionnaire de la Salle de Vihiers Rose Giet et sa sœur étaient restées à l'école de Vertu malgré la guerre. Sous les vibrations des coups de canons, une petite statuette de la Vierge tombe sur les genoux de Rose Giet. En raison des combats les sœurs renvoyèrent chez elles les deux jeunes filles, Rose emmenant avec elle la statuette. En chemin elles s'égarèrent ; deux soldats républicains leur indiquèrent le chemin de leur maison. Tous les soldats républicains n'étaient pas sanguinaires, ils étaient aussi des pères ou des frères. Rose rentrera par la suite en religion sous le nom de sœur Marie. Elle sera la fondatrice des Filles du Sacré Coeur de Jésus de la Salle de Vihiers où la petite statuette y est d'ailleurs conservée précieusement.

Pendant toute cette période trouble, il n'y eu plus d'école ni d'hôpital à Vertu, les bâtiments seront incendiés en 1794 comme la plus part des maisons de Coron. En 1798, Vertu servira de temple d'oraison décadaire, on y célèbre les fêtes des décades et les mariages civils. Après le concordat, le curé Rabier reprend ses fonctions à Coron en 1802. Il remet en place un conseil de fabrique et au fil du temps, en fonction des ressources, reconstruit l'église Notre Dame, la chapelle et l'école de Vertu, la cure et la chapelle St Jean des Bretonnières. Par les registres du conseil municipal on apprend que l'école de Vertu fonctionne au moins à partir de 1809 avec des sœurs, mais on ne sait pas de quelle congrégation elles dépendaient. L'école des filles cessera son activité sur ce site en 1859. C'est à cette date qu'ouvrent l'hôpital et l'école pour les filles de la rue des Venelles. Ce sont les garçons qui seront instruits à partir de 1859 à Vertu par des enseignants civils. C'est en 1871 que cessera toute scolarité en ce lieu. Ensuite les bâtiments de l'école sont vendus par la municipalité et



deviennent des maisons d'habitation. Seul le sanctuaire persiste, et malgré quelques réparations, l'abbé Delaunay, curé de Coron depuis 1867, estime que la chapelle ne répond plus à la dévotion croissante des paroissiens de Coron et de ceux des paroisses voisines. Il entreprend de reconstruire la chapelle. Le site de Vertu était propriété de la commune, il y eut un arrangement entre le conseil municipal et l'abbé Delaunay. L'oratoire et la classe furent rasés pour y établir les fondations de la nouvelle chapelle. Nous ne possédons aucun document permettant d'évaluer le coût de cette construction mais des dons généreux la financèrent. L'abbé Delaunay en sera l'architecte et Jules Sauvaitre, maçon à Coron, en fut le constructeur en l'an 1876. La mémoire orale nous informe que pour réaliser la charpente, on récupéra celle de la chapelle de St Jean des Bretonnières, hypothèse plausible selon le constat de l'entreprise qui a effectué la restauration. Si l'abbé Delaunay n'était pas architecte, il a su donner à cet édifice une qualité remarquable. Le maçon local devait lui aussi avoir une capacité professionnelle au dessus de la moyenne.

Cette chapelle reste un lieu privilégié pour beaucoup. Des bénévoles participent à l'entretien intérieur de façon remarquable. Au fil du temps son aspect extérieur s'étant dégradé, la municipalité soucieuse de maintenir en bon état son patrimoine a décidé de restaurer cet important lieu de son histoire. Elle a pleinement atteint son but grâce aussi à l'ASCCA.

Daniel Testard

Une petite Vierge à l'Enfant

Cherchez l'anomalie !

Dans la cuisine d'une amie d'enfance une petite vierge en faïence posée sur une étagère ne pouvait qu'attirer le regard. La naïveté de sa facture exigeait de rechercher la faïencerie. Cet objet provient de la faïencerie de Salernes dans le Var.

Son histoire est inconnue tant par sa datation que sa provenance ? Nul ne le sait...

L'artiste a oublié le catéchisme et la chronologie historique mais n'en présente ni gêne ni honte !

Yves Cadou

La Vierge porte un collier avec une croix :



LE RELIQUAIRE DU LOUVRE

Voici ce qu'en dit le site du Louvre :

La double croix ressemble à la croix d'Anjou mais n'ayant pas ses extrémités droites on ne peut pas en faire mention.

« Une des plus importantes reliques byzantines, et sans doute la plus prestigieuse, était celle de la Vraie Croix. Selon la légende, elle fut retrouvée à Jérusalem, au IV^e siècle, par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin (306-337).

Les reliquaires byzantins de la Vraie Croix adoptaient soit la forme d'un triptyque, soit celle d'une staurothèque, coffret plat dont l'encadrement saillant était muni d'un couvercle coulissant qui protège et qui donne accès à la relique placée à l'intérieur. La plus somptueuse staurothèque (réalisée vers 970) fut apportée en Occident par le croisé Ulrich von Uelmen, après la prise de Constantinople, lors de la quatrième croisade, en 1204. Elle est conservée aujourd'hui au trésor de la cathédrale de Limbourg-sur-la-Lahn.

Sur le reliquaire du Louvre, seule la plaque intérieure, bordée d'une fine frise de palmettes stylisées, en argent doré repoussé et gravé, est byzantine. Une logette au centre contenait autrefois un morceau du précieux bois. Cette logette, à l'origine en forme de croix à double traverse —dite croix byzantine— fut raccourcie et transformée en croix latine à une seule traverse. De part et d'autre de la croix, se tiennent la Vierge et saint Jean tandis que deux anges en buste apparaissent dans les angles supérieurs.

L'élegance des figures et des draperies, l'expressivité des personnages —attitude douloureuse de saint Jean— permettent d'attribuer cette plaque à un atelier constantinopolitain du XI^e siècle. Il s'agit donc d'un exemple exceptionnel d'orfèvrerie byzantine de l'époque de la renaissance artistique sous le règne des empereurs de la dynastie macédonienne (867-1056).

La plaque byzantine, vestige d'une staurothèque rapporté en Occident avec le butin de la quatrième croisade, a été enchâssée dans un nouveau coffret au décor particulièrement luxueux, conçu à l'imitation du reliquaire d'origine par un orfèvre travaillant dans les régions du Rhin ou de la Meuse au début XIII^e siècle. Le panneau d'origine a été agrandi par une frise de rinceaux, de plaques d'email champlevé aux couleurs vives qui alternent avec des filigranes et des pierreries. Sur le couvercle, ces mêmes filigranes et pierreries forment une croix à double traverse aux extrémités trilobées, mise en valeur par un fond en argent doré uni. La plaque de cuivre du revers est ornée de grands feuillages obtenus au vernis brun. »

Promenade du samedi 22 septembre 2018

Une belle promenade autour de Saint-Florent-le-Vieil

Nous déjeunerons à table mais... Apportez votre pique-nique !

Afin d'éviter des frais postaux, l'invitation est jointe à ce bulletin. Ne l'oubliez pas !